



- **Secteur : Administration Gestion et Commerce**
- **Filière : Technicien Spécialisé en Gestion des Entreprises**
- **Niveau : Technicien Spécialisé**

1. Description générale du métier

Le Technicien Spécialisé en Gestion d'Entreprise possède un niveau de pratique des techniques de gestion et plus particulièrement, en marketing et en finance, pour lui permettre d'occuper une fonction de gestionnaire opérationnel. Selon la taille de l'entreprise, il intégrera une équipe ou assumera tout ou partie d'une fonction.

Dans les PME, il est le collaborateur direct du chef d'entreprise. Il lui apporte soutien et conseil sur les volets financiers, commerciaux, juridiques, ressources humaines et logistiques.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'exécuter les opérations et les activités suivantes :

- Tenir la comptabilité générale d'une entreprise (manuelle et informatisée) ;
- Réaliser une étude de marché ;
- Tenir une gestion commerciale ;
- Gérer les données techniques de la production ;
- Assurer la gestion de trésorerie ;
- Tenir une comptabilité analytique ;
- Tenir une gestion budgétaire ;
- Gérer une ligne de produit ;
- Tenir une Gestion des stocks ;
- Réaliser des études d'environnement ;
- Réaliser des analyses de poste et élaborer des plans de formation.

3. Formation

La durée de formation est étalée sur **deux années**. Le mode de formation est résidentiel ou alternée.

4. Conditions d'admission :

- Age maximum : **23 ans pour les bacheliers et 26 ans pour les licenciés**
- Niveau Scolaire : **Baccalauréat toutes séries**
- Aptitude physique à l'exercice du métier : Aucune contre indication
- Mode de sélection des candidats à la formation :
 - o Remplissage du dossier d'orientation ;
 - o Réussite aux entretiens après présélection.



5. Programme de la formation

Le programme de formation est dispensé en **2040 heures** et étalé sur **deux années** de formation, dont un stage technique de 1 mois et demi à la fin de la formation.

N° Module	Modules	Total
EGTS1	Arabe	30
EGTS2	Communication écrite et orale	210
EGTS3	Anglais technique	70
EGTS4	Législation/PME	30
M01	Métier et formation dans le secteur AGC	15
M02	Bureautique	80
M03	Approche globale et environnement de l'entreprise	100
M04	Statistiques	50
M05	Marketing	80
M06	Comptabilité générale : les concepts de base	100
M07	Comptabilité générale : les opérations courantes	110
M08	Traitement des salaires et charges sociales et fiscales (logiciel de paie)	90
M09	Comptabilité générale : écritures d'inventaire et de régularisation	110
M10	Fiscalité des entreprises	80
M11	Logiciel de Gestion Commerciale et Comptable	80
M12	Mathématiques financières	60
M13	Marketing stratégique	150
M14	Diagnostic financier	85
M15	Gestion de production et des approvisionnements	80
M16	Contrôle de gestion	120
M17	Gestion des ressources humaines	70
M18	Stage en entreprise	240
TOTAL		2040

6. Evaluation de la formation

La formation dispensée est modulaire et les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examens de passage ;
- Examen de fin de formation

7. Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience et après avoir démontré ses compétences professionnelles, le Technicien Spécialisé en Gestion des Entreprises se verra confier des responsabilités plus importantes d'encadrement et de pilotage dans les divers départements de l'entreprise. Il peut également prendre la responsabilité d'une PME.